

RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE

OBJECTIF : 2 TONNES PAR PERSONNE

La présentation du premier des trois nouveaux rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) en plein mois d'août est passée sous les radars médiatiques. Pourtant, l'heure n'est plus aux discours mais aux actes... forts et collectifs. Pour mémoire, afin de respecter l'accord de Paris, la France doit réduire son empreinte carbone de 80 % par rapport à sa consommation actuelle. C'est beaucoup ! Mais impératif pour limiter le réchauffement climatique bien en deçà des 2 °C d'ici à 2100. Ce défi de taille ne pourra être relevé sans la contribution de l'État et des entreprises, qui ont un rôle de premier ordre à jouer pour assurer

la transition. Les trois quarts de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont en effet de leur responsabilité. Seul un quart des efforts de réduction est du ressort des citoyens. Traduction : faire sa part n'est certes pas suffisant, mais nécessaire. En manque d'idées ? Voici quelques pistes, réparties par thèmes. Et parce que l'écologie ne se limite pas à diminuer les émissions de GES, nous vous proposons plusieurs astuces pour lutter contre la pollution de l'eau, protéger la biodiversité, etc. En adoptant ces (nouvelles) habitudes et en réduisant le gaspillage, il est possible de préserver à la fois sa santé, son budget et la planète. La preuve par huit !

Pour calculer
votre empreinte carbone :
nosgestesclimat.fr ou



CO₂e

L'équivalent CO₂ (CO₂e) est une unité créée par le GIEC pour mesurer les impacts des divers GES au cours d'une période de temps donnée. Il attribue ainsi à chacun d'eux un potentiel de réchauffement global (PRG). Selon le GIEC, 1 tonne de méthane a un PRG vingt-huit fois plus élevé que 1 tonne de CO₂ sur une période de cent ans. Cet outil simplifié permet de comparer activités et comportements à partir d'une unique base, et évite donc de détailler systématiquement la part de chaque GES.

Services et
investissements publics
1 tCO₂e

Alimentation
2 tCO₂e

Biens et
services privés
2,1 tCO₂e

Logement
2,5 tCO₂e

Mobilité
2,8 tCO₂e

10,9 tCO₂e

EMPREINTE CARBONE MOYENNE D'UN FRANÇAIS (EN tCO₂e)

Chaque année est calculée l'« empreinte carbone moyenne des Français » en divisant l'empreinte carbone du pays par le nombre d'habitants. Un Français émet en moyenne environ 11 tCO₂e par an. L'objectif à atteindre, pour garantir la neutralité carbone, est de 2 tCO₂e.



2 tCO₂e

Services et investissements publics 0,3
Alimentation 0,5
Biens et services privés 0,6
Logement 0,2
Mobilité 0,3

LEVIERS DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE MOYENNE PAR PERSONNE*



10,9

Actuel

↓ - 10 %

- Acheter d'occasion et reconditionné
- Consommer local
- Trajets courts à vélo
- Covoiturage
- Moins d'avion
- Régime flexitarien

↓ - 10 %

- Rénovation thermique
- Changement chaudière

↓ - 60 %

- Décarbonation de l'industrie
- Décarbonation de l'agriculture
- Décarbonation du fret
- Décarbonation des services publics
- Décarbonation chaleur, gaz et électricité



2

Objectif
accord de Paris

Changements « réalistes »
des comportements
individuels

Investissements
« réalistes »
des individus

Transformation
systémique

Part de l'effort

1/4 individus

3/4 collectif

*La vision « réaliste » considère que seule une partie des actions à l'échelle individuelle sera réalisée. Elle est donc plus modeste que la vision « héroïque », où tous les foyers effectuent l'ensemble des actions (baisse de 25 % dans ce cas), source : étude Carbone 4, juin 2019.